

Localisation :

Institut Arts et Métiers de
Chambéry
4 rue du Lac Majeur
BP50295
73375 LE BOURGET DU LAC
Cedex

Autres Informations :

Transmettre CV (ou biographie)
accompagnés d'un devis à
vpb@ensam.eu

Date de parution : 20/7/2022

Date limite de retour :
05/08/2022

Programme Ingénieur de Spécialité Environnement et Gestion des Risques (PIS EGR)

Enseignement : Ergonomie semestre 1 et 2

Volume horaire et évaluation :

42h en heures de face à face sur réparties sur deux semestres : 26h semestre 1 et 16h semestre 2.

Evaluation à prévoir dans le volume horaire

Objectifs :

Semestre 1

- Utiliser les méthodes de l'analyse d'une activité
- Connaître les dispositifs de prévention et protection

Semestre 2

- S'approprier les concepts de base de l'analyse d'un poste de travail
- Utiliser les méthodes de l'analyse des ambiances physiques au travail
- Savoir proposer une nouvelle organisation de travail

Contenu attendu :

Semestre 1

1. Définition et historique de l'ergonomie
2. Les enjeux scientifiques, économiques et sociaux de l'ergonomie
3. Cycle de vie, démarche ergonomique
4. Complexité du travail (activité, conditions et résultats), opposition travail réel/travail prescrit
5. Méthodes d'analyse et quantification des nuisances (sonores lumineuses, thermiques)
6. Normes ergonomiques
7. Guide pour l'évaluation
8. Les méthodes d'analyse de l'activité
9. Analyse d'une activité (modélisation, interaction observateur/observé)
10. Recommandations pour la conception à travers des exemples
11. Etudes de cas

12. Dispositifs de prévention

13. Dispositifs collectifs ou individuels de protection

Semestre 2

1. L'analyse globale du process et des tâches

2. L'analyse préliminaire des activités réelles

3. Le diagnostic ergonomique des conditions de travail

4. Les pistes d'aménagements et leur suivi

5. Les facteurs de risques

6. Risques émergents à traiter par l'ergonomie (les Troubles musculo-squelettiques, les facteurs psychosociaux..) :

7. description et observation (image opérative) analyse d'une tâche réelle (opérativité réelle)

Compétence visée :

A l'issue de cet enseignement, l'apprenant doit être capable d'accompagner l'entreprise dans des études ergonomiques de postes soit en faisant appel à un prestataire soit en réalisant l'étude.

Publics :

Apprentis et stagiaires de la formation continue